



L'anglais et le français, comme dans un roman

Henriette Walter

DANS **LA PENSÉE** 2020/3 N° 403 , PAGES 37 À 44
ÉDITIONS **FONDATION GABRIEL PÉRI**

ISSN 0031-4773

DOI 10.3917/lp.403.0037

Date de mise en ligne : 13/11/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-la-pensee-2020-3-page-37?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Fondation Gabriel Péri.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS, COMME DANS UN ROMAN

*Henriette
Walter**

Si le français emprunte aujourd'hui avec beaucoup de facilité du vocabulaire à l'anglais, il faut se rappeler qu'une bonne moitié du vocabulaire anglais est d'origine française ou latine et qu'une grande partie des emprunts actuels du français à l'anglais sont des « allers et retours » (challenge, standard ou sport). Et, en dépit des apparences, si le bronzing et le brushing sont typiquement français, double entendre et crème de la crème sont, eux, typiquement anglais. Mots-clés: vocabulaire français; anglicisme; diversité linguistique; histoire de la langue française.

À l'heure où l'on regarde avec inquiétude du côté de l'anglais qui, selon les bruits qui courent, envahit sans frein la langue française au point de la mettre en danger, il faudrait peut-être au préalable s'étonner devant l'attitude assez générale et vraiment paradoxale des locuteurs du français face aux diverses langues qui entourent cette langue, qui l'influencent et qu'elle influence aussi à son tour.

On aura en effet remarqué que ces personnes de langue française sont vraiment ravies et presque reconnaissantes d'entendre des mots comme *boutique* ou *bricolage* émailler un discours en *italien*; de repérer des expressions comme *déjà vu*, *carte blanche* ou *faux pas* dans une conversation en *anglais*; de lire *Champignon*, *Chiffon* (dans le sens de « tissu de soie légère, mousseline ») ou *Bredouille* dans un ouvrage en *allemand*, *cacerola* et *croqueta* dans un menu en *espagnol*, ou encore *atelier* et *abat-jour* dans un roman en *portugais*.

Or il suffit que ces mêmes personnes repèrent le moindre mot étranger dans un texte français pour qu'elles ressentent cette présence comme une entrée par effraction dans leur propriété privée et qu'elles considèrent cette intrusion comme une pollution à éliminer : étrange conception des rapports entre les langues du monde, qui conduit à estimer que

* Professeure honoraire de linguistique, université de Haute-Bretagne.

lorsqu'une langue distribue ses richesses lexicales, elle s'enrichit, alors que si elle reçoit en cadeau des mots venus d'ailleurs, elle s'appauvrit !

LA LANGUE FRANÇAISE ET SA DIFFUSION

En réalité, l'histoire du français, comme celle de toutes les langues en contact, montre que ces mots venus d'ailleurs – que les linguistes nomment pudiquement des *emprunts* – sont la plupart du temps la réponse toute naturelle à un besoin, et que ces échanges réciproques représentent le plus souvent aux unes et aux autres langues le remède bienvenu à un manque. Et ces emprunts sont si utiles qu'on en oublie la plupart du temps de les rendre à leur propriétaire !

L'histoire des relations entre la langue française et la langue anglaise depuis des siècles est particulièrement parlante à cet égard. Mais ne brûlons pas les étapes, et retrouvons au préalable comment est né le français.

UN PEU D'HISTOIRE

En remontant très loin dans le temps, il y a plus de 2 000 ans, c'est le latin des légions romaines que l'on trouve dans le pays qui allait devenir la France, mais on sait bien que ce latin des nouveaux venus ne s'était pas imposé immédiatement tel quel aux populations de langue gauloise : après avoir été adoptée par ces nouveaux locuteurs, la langue latine des envahisseurs avait évolué de façon différente selon les lieux, grâce à divers emprunts aux langues autochtones. Ainsi étaient nées dès le haut Moyen Âge de nombreuses autres langues régionales, proches les unes des autres, mais avec des personnalités identifiables : les dialectes gallo-romans en France (oïl, oc, francoprovençal, catalan, corse, créoles), différents des dialectes italo-romans en Italie, ou des dialectes ibéro-romans en Espagne et au Portugal.

À partir de la fin du XII^e siècle, le royaume de France, d'abord cantonné dans une petite région autour de Paris – les toponymes *Roissy-en-France*, *Bonneuil-en-France*, *Puiseux-en-France*, *Châtenay-en-France*, *Belloy-en-France*¹ en portent témoignage –, étendra progressivement son domaine au reste du pays, et il entraînera à sa suite la langue française en formation, enrichie des apports de ses voisins. Et ce français multiforme, savamment remodelé dans le but d'en faire une langue unifiée et normalisée à partir de la région parisienne, où résidaient le roi et la cour, prendra au cours des siècles suivants de plus en plus d'importance et de prestige. Au point qu'il finira par dominer définitivement en faisant de l'ombre aux langues qui s'étaient développées dans les autres régions, et qu'il s'imposera comme la seule langue officielle du royaume, puis de la République (article 2 de la Constitution). Cette prédominance du français aura dès lors pour conséquence de prendre toute la place en contraignant progressivement les langues régionales à des usages de plus en plus restreints².

1. Henriette Walter, *Le Français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont, préface d'André Martinet, 1988, 386 p. Grand Prix de l'Académie française 1988, carte p. 82.

2. Henriette Walter, *Aventures et mésaventures des langues de France*, Éditions du Temps, Nantes, 2008, rééd. avec une préface de Jean Pruvost, Honoré Champion, Paris, 2012., 288 p.

PARIS, CENTRE DE DIFFUSION

Parti de la région parisienne, le mouvement d'expansion du français a laissé jusqu'à nos jours la capitale dans une situation linguistique un peu particulière et étonnamment contrastée : on peut y voir à la fois un lieu spécifique, où des manières de dire singulières ont pris naissance et se sont durablement incrustées, et un lieu de rencontre bouillonnant où, depuis des siècles, mille mots venus des quatre coins de l'Hexagone ou de l'étranger voisinent pour contribuer à créer une langue composite et douée d'un surcroît de dynamisme.

Face à cette image à deux faces, une distinction s'impose entre deux Paris :

- le *Paris-terroir*, intéressant pour avoir été le terreau sur lequel l'histoire de la langue française s'est développée au cours des siècles, tout comme d'autres lieux le sont ailleurs en France, où d'autres langues se sont développées
- le *Paris-creuset*, beaucoup plus digne d'attention parce qu'il porte en lui le ferment d'un souffle régénérateur : il est en effet constamment nourri de mille apports venus de partout, grâce à ces « Parisiens de province » ou « de l'étranger » dont le nombre dépasse de façon écrasante celui des « Parisiens de souche ».

En conséquence, depuis des siècles, c'est ce *Paris-creuset* aux composantes diverses qui rassemble, en un métissage coloré, le français d'ici et le français de tous les « ailleurs ». Enrichi de mots empruntés à de nombreuses langues, voisines ou lointaines, il montre aussi depuis quelques décennies une très sensible et très remarquée prédilection, de plus en plus envahissante, pour l'anglais.

ENTRE LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS : UN VRAI ROMAN D'AMOUR

Les débuts des affinités entre la langue française et la langue anglaise remontent à il y a près de mille ans et, comme dans les romans, on peut y découvrir des moments d'attirance particulière, représentés par les milliers d'emprunts lexicaux qui ont été échangés, dans un sens, puis dans l'autre³.

ENCORE UN PEU D'HISTOIRE

Tout avait commencé au milieu du XI^e siècle avec l'arrivée en Angleterre de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. Il était le descendant de ces Vikings qui avaient semé la terreur pendant deux siècles sur les côtes françaises, qui avaient déferlé en incursions violentes jusqu'à Paris et même jusqu'en Bourgogne, et qui avaient été si redoutés que dans toutes les églises la prière était : *Mon Dieu, protégez-nous de la fureur des hommes du Nord!* Ces envahisseurs redoutés ne s'étaient finalement assagis que lorsque, en 911, le roi des Francs Charles le Simple leur eut accordé un domaine : celui qui s'appelle depuis la *Normandie*, « terre des hommes du Nord ».

3. Henriette Walter, *Honni soit qui mal y pense ou l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*, Paris, Robert Laffont, 2001, 352 p. Publié en Livre de poche (2003).

Après la victoire de Hastings (1066) sur les Anglais, c'est donc la langue des nobles normands nouvellement arrivés qui s'était imposée de l'autre côté de la Manche, à la cour et chez les gens importants. Cette prédominance du français se maintiendra sans faiblir jusqu'au milieu du XIV^e siècle, prenant ainsi en trois siècles le temps de marquer la langue anglaise d'une empreinte profonde et durable. Si bien que l'anglais est progressivement devenu de ce fait la plus romane, c'est-à-dire la plus latine, des langues germaniques. En effet, si l'on recense l'ensemble des mots anglais empruntés au français, au normand ou directement au latin, on aboutit à un nombre qui dépasse très largement la moitié, voire les trois quarts du vocabulaire anglais d'aujourd'hui⁴.

MAIS AVANT LE FRANÇAIS, LE NORMAND

Il est toutefois un point d'histoire linguistique qu'il convient d'évoquer avant d'aller plus loin : au XI^e siècle, la langue française n'était pas encore née, et ce n'est donc pas le français, venu bien plus tard, que les barons de Guillaume le Conquérant avaient transporté en Angleterre, mais leur langue maternelle, c'est-à-dire le dialecte normand, une des multiples langues d'oïl issues du latin.

En conséquence, on ne s'étonnera pas de reconnaître des traces de cette variété particulière de langue romane en anglais, grâce à la forme de ses emprunts les plus anciens, comme le verbe anglais *to catch* « attraper », ou le verbe *to carry* « transporter, charrier ».

Or, comment peut-on affirmer que ces deux verbes ont bien été empruntés au normand, et non pas au français ?

DES ARGUMENTS PHONÉTIQUES

On s'appuie pour cela sur le fait que le normand diffère du français en ce que la consonne prononcée [k] en latin est restée [k] en normand (latin *capra* > normand *quièvre*), mais a évolué en *ch* en français (latin *capra* > français *chèvre*). De même, le verbe latin de basse époque **accaptare* a abouti au verbe normand *acatē* « acheter », mais a évolué en *acheter* en français. De la même façon, le verbe du latin populaire *captiare* a finalement abouti à *chasser* en français (alors qu'en anglais, c'est *to catch* que l'on trouve, avec le maintien de la prononciation [k], comme en normand). Et cette même différence se confirme dans le verbe du latin populaire *carricare*, qui a évolué en *charrier* en français, face à l'anglais *to carry*.

Cette différence de traitement permet de dater avec une certaine précision les emprunts successifs de l'anglais aux langues venues de France et déduire par exemple que l'anglais *market* (avec *k*) est antérieur (XII^e siècle) à *merchant*, où la graphie *ch* indique une origine

4. Paul Bacquet, « La conquête de Guillaume : Albion à l'heure française », *Le Vocabulaire anglais*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », n° 1574, (1^{re} éd. 1974) 1982, 128 p.; Pierre Guiraud, *Les Mots étrangers*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1166, 1965, 124 p., p. 64-82; Maurice Pergnier, *Les Anglicismes, danger ou enrichissement pour la langue française ?*, Paris, PUF, 1989, 214 p.; Mary S. Serjeantson, *A history of foreign words in English*, Londres, Routledge & Kegan Paul [1935], 1961; Henriette Walter, Gérard Walter, *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Paris, Larousse, (1991), 2^e édition revue et augmentée, 1998, 428 p.

française, plus tardive (XIII^e siècle). Est aussi plus ancien : *castle* « château » (déjà attesté en anglais au XI^e siècle), et probablement emprunté directement au latin.

APRÈS LE NORMAND, LE FRANÇAIS

Par ailleurs, tout comme le français était un peu plus tard devenu la langue des gens de pouvoir en France, cette même langue deviendra outre-Manche celle des personnalités influentes, et ce sont donc de nouvelles formes lexicales, françaises cette fois, qui pénétreront bientôt en anglais. Elles sont cette fois reconnaissables grâce à leur initiale en *ch*, comme, parmi tant d'autres, le verbe *to change* « changer » ou les substantifs *chapel* « chapelle » et *chamber* « chambre à coucher » (aujourd'hui archaïque en anglais dans ce sens).

Sur le plan sémantique

Il est une conséquence à laquelle on ne pense pas toujours : les mots français qui envahissent la langue anglaise au Moyen Âge garderont le plus souvent la signification qu'ils avaient en ancien français. Dans les usages contemporains, quand on parle des *supporters* d'une équipe de sport, tout en pensant que c'est un anglicisme à éviter, on ne se doute pas que le verbe anglais *to support* a justement gardé le sens que le verbe *supporter* avait en ancien français (1190) « soutenir »⁵. Pour plus de précisions, si l'on voulait traduire le verbe français *supporter* dans le sens d'« endurer » qu'il a aujourd'hui en français, c'est le verbe *to bear* qui serait son équivalent en anglais.

Sur le plan formel

C'est une autre difficulté, due à la prononciation cette fois, qu'il faut surmonter : l'évolution phonétique étant toujours perturbatrice, les emprunts de l'anglais au français ne sont pas toujours aisés à repérer. Ainsi, on a du mal à reconnaître notre *mousseron* sous le nom du champignon, *mushroom*, en anglais, ou encore notre *napperon* sous *apron*, qui désigne un « petit tablier » en anglais.

Encore plus frappant, on ne peut que tomber des nues en apprenant que le substantif anglais *noise* « bruit », méconnaissable sous sa prononciation adaptée à l'anglais, remonte en fait au substantif français *noise* « querelle bruyante », qui ne survit en français que dans l'expression *chercher noise*.

LE POIDS DE L'HISTOIRE

Pourtant, on ne devrait pas être vraiment surpris de l'abondance du vocabulaire d'origine française en anglais si l'on se rappelle que le roi d'Angleterre, Richard Cœur de lion, qui régnait à la fin du XI^e siècle, était le fils d'Aliénor d'Aquitaine, qui avait épousé en 1152 le futur roi d'Angleterre Henri II. Et ce n'est pas tout : jusqu'au début du XV^e siècle,

5. Algirdas Julien Greimas, Terasa Mary Keane, *Dictionnaire de moyen français. Renaissance*, 1992, sous *supporter* p. 608.

tous les rois d'Angleterre parlaient uniquement le français⁶, et Henry V avait été, vers 1420, le premier roi d'Angleterre à utiliser enfin l'anglais dans les communications officielles du royaume. En outre, la devise de la cour d'Angleterre, « *Dieu et mon droit* », qui date du règne d'Henry V (1416-1422), et celle de l'ordre de la Jarrettière, *Honni soit qui mal y pense* (en 1348) restent dans la Grande-Bretagne du XXI^e siècle des références à la langue française qui n'étonnent personne.

Un autre fait important à signaler : cette attirance lexicale entre les deux langues ne s'était d'abord produite que dans un sens, du français vers l'anglais, et dès le XI^e siècle. Et il faudra attendre la fin du XVIII^e siècle pour qu'à son tour le français soit durablement attiré par l'anglais. C'est donc seulement depuis un peu plus de deux siècles que le français emprunte du vocabulaire anglais, mais dans un mouvement qui deviendra de plus en plus envahissant, surtout à partir du milieu du XX^e siècle, lorsque s'exercera en outre l'irrésistible attrait du vocabulaire venu cette fois d'outre-Atlantique.

CERTAINS EMPRUNTS PEUVENT SURPRENDRE

Il existe des emprunts à l'anglais auxquels on ne s'attend pas : par exemple l'adjectif *sentimental* : malgré les apparences, il ne figure pour la première fois dans un texte français qu'en 1769, et seulement pour traduire le mot anglais *sentimental* dans le roman de Laurence Sterne, *The Sentimental Journey*. Son traducteur avait d'ailleurs confirmé ainsi cette récente introduction du mot dans la langue française : « Le mot *sentimental* n'a pu se rendre en français par aucune expression qui pût y répondre, et on l'a laissé subsister. »

C'est également le cas de *romantique*, qui n'apparaît en français qu'en 1774. Nous sommes alors à la fin du XVIII^e siècle, et les emprunts à l'anglais à l'époque de la Révolution seront importants⁷.

DES VOYAGES DE RETOUR

Les multiples emprunts à l'anglais à l'époque de la Révolution s'analysent souvent comme des mots français précédemment empruntés par l'anglais au Moyen Âge, et qui ont refait surface dans la langue française plusieurs siècles plus tard, mais avec un nouveau sens et une nouvelle forme.

C'est le cas de *budget*, qui avait autrefois traversé la Manche sous la forme *bougette* avec le simple sens de « petit sac » (où l'on pouvait mettre des pièces de monnaie et des documents importants), mais qui est revenu en France en pleine Révolution pour désigner les « prévisions financières », et d'abord celles de l'État. Mais ce mot anglais, qui fait figure d'anglicisme malgré son origine, n'avait pas été accepté sans réticence, comme on peut le constater dans ce qu'un journaliste écrivait en 1798 : « [...] qu'une ancienne et grande nation,

6. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1905-1937, rééd. 1966, tome 1, p. 385, note 2.

7. Henriette Walter, *Des mots sans-culottes*, Paris, Robert Laffont, 1989, 244 p., ch 24, « Déjà le franglais », p 183-190.

dont la langue est la plus riche et la plus étendue de l'Europe, aille chercher un vieux mot grossier chez ses irréconciliables ennemis, les marchands anglais, pour exprimer la somme d'argent nécessaire aux besoins actuels du gouvernement, cela ne se conçoit point. Ceux de nos représentants qui se servent de ce mot anglais [...] ignorent sans doute qu'il ne signifie autre chose qu'une *bougette*, une *poche de cuir*, un *sac*, une *escarcelle*. Quelle barbarie ! »⁸

À la même époque, la grande admiration pour le système politique de l'Angleterre avait eu pour conséquence l'introduction de nombreux termes comme *parlementaire*, *majorité*, *minorité*, *opposition*, *motion*. Or, s'ils ont bien été empruntés à l'anglais, ils sont le plus souvent d'origine latine et ils existaient déjà la plupart du temps en français, mais dans une autre acception.

C'est aussi un phénomène d'aller et retour que l'on constate dans le passage de l'ancien français *revuee*, participe passé féminin du verbe *revoir*, à l'anglais, prononcé *review*, pour finalement revenir en français sous la forme *revue*, cette fois dans le nouveau sens de « magazine illustré » en 1792.

Plus inattendu, le mot *verdict* est un très vieux mot français, qui avait été emprunté par l'anglais au Moyen Âge et qui est revenu à la fin du XVIII^e siècle en français avec le sens très précis de « résultat de la délibération d'un jury », qui se résume en deux mots : *coupable* ou *non coupable*⁹.

DES MOTS QUI ONT CHANGÉ DE SENS

Ces phénomènes d'aller et retour ne facilitent pas la tâche des traducteurs, qui sont conscients des erreurs d'interprétation que peuvent engendrer tous les « faux amis » porteurs d'un nouveau sens sous une forme un peu altérée, et dont les plus fréquents sont : *actually*, qui signifie « en réalité », et non pas « actuellement », *eventually*, « finalement » et non pas « éventuellement », ou *presently*, « bientôt » et non pas « à présent », ou encore *versatile* « qui change souvent d'avis » en français, mais « doué dans plusieurs domaines » en anglais.

LES HÉSITATIONS DU TRADUCTEUR

Parfois, le traducteur (de l'anglais vers le français) sera tenté de ne pas traduire, et de garder comme telle dans sa traduction une expression française typiquement anglaise comme *la crème de la crème*, inconnue en français. Mais il pourrait lui préférer des expressions équivalentes bien françaises, mais un peu désuètes comme *la fine fleur* ou *le dessus du panier*. Il pourrait aussi la traduire par un anglicisme plus contemporain, comme le *top du top*, qui emprunte en fait à la fois à l'anglais pour le lexique et à l'hébreu pour la grammaire, le

8. Cité par Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Colin, tome IX, p. 109.

9. Max Frey, *Les Transformations du vocabulaire français à l'époque de la révolution (1789-1800)*, Paris, PUF, 1925, p. 227, ainsi que Ferdinand Gohin, *Les Transformations de la langue française pendant la 2^e moitié du XVIII^e siècle*, Berlin, 1903, p. 330.

résultat constituant un calque du superlatif en hébreu, comme dans *le cantique des cantiques*, *le saint des saints* ou *les siècles des siècles*, bien attestés dans la Bible.

EN DÉFINITIVE, QUEL BILAN ?

Durant presque un millénaire, ce sont des centaines, voire des milliers de mots qui ont été échangés entre les deux langues amies, mais avec un résultat très inégal, et qu'il est bon de souligner : si l'on peut identifier dans le lexique anglais contemporain une majorité de mots français aujourd'hui bien intégrés, certainement en raison de leur ancienneté, c'est seulement une minorité de mots anglais que l'on peut dénombrer en français, souvent encore trop récents pour s'être totalement fondus dans le lexique de cette langue.

Bien sûr nous sommes aujourd'hui particulièrement sensibilisés à la présence de *cool* et de *show-business* (devenu *show-biz*), de *best-seller* ou de *start-up*, ou encore *jingle* et *prime time* (à la télévision), *look* et *relooker*, déjà très familiers. Il faut aussi faire une place au *fooding* (inventé semble-t-il par un journaliste gastronomique en 1999 à partir de *food* et *feeling*, pour décrire une façon de se nourrir moins traditionnelle), et signaler les *smileys* si facilement pris avec un *smartphone*, la fréquence d'emploi des compagnies d'aviation *low cost*, des émissions de télévision en *live*, du *doggy bag* qui permet d'emporter chez soi les restes d'un repas pris au restaurant), sans parler du *hash tag* d'Internet... ou encore du plus récent *free-floating* (pour les trottinettes disponibles dans la rue, en libre accès et sans station).

Tous ces anglicismes sont-ils destinés à perdurer ?

L'histoire des mots nous montre en réalité que certaines modes n'ont qu'un temps : *fashionable*, par exemple, ne s'emploie plus (bien qu'il ait été choisi comme nom d'une boutique de vêtements, qui existe toujours) et *doping* semble avoir été complètement supplanté par *dopage*, désormais seul employé dans les contrôles médicaux des manifestations sportives, tout comme les mots français *but* et *gardien de but* qui, au foot-ball, ont remplacé *goal*, naguère beaucoup plus fréquent.

UN VOISINAGE ENRICHISSANT

Tout ce qui précède permet de conclure que, loin de se faire du tort, chacune des deux langues a pu, grâce à ces contacts renouvelés, acquérir de nouvelles forces : si l'on admire sans restriction la richesse considérable du lexique de l'anglais, il faut reconnaître que c'est en particulier parce que cette langue a acquis pendant des siècles d'innombrables formes lexicales françaises, venues du latin, en enrichissant sans peine son vocabulaire germanique d'origine (*to commence* face à *to begin*, *to finish* face à *to end* et à *to terminate*, *intelligent* face à *clever*). Après avoir gardé avec soin pendant de nombreux siècles tout ce que lui avait généreusement donné la langue française, voilà qu'en véritable amoureux reconnaissant, l'anglais, témoignant d'un *fair play* très *British*, s'est décidé à rendre au français une modeste partie de ce qu'il lui avait emprunté. ■